

Formation

La gestion des réclamations dans les marchés de travaux

Acquisition d'un savoir-faire pratique en matière de réclamations

Jeudi 17 juin 2021



Cibles

- ⇒ Directeurs et responsables administratifs et financiers
- ⇒ Agents comptables, receveurs et payeurs du Trésor
- ⇒ Chefs de projets maîtres d'ouvrage
- ⇒ Membres cellules et commissions passation marchés
- ⇒ Bureaux d'études et de supervision
- ⇒ Membres Directions techniques
- ⇒ Gestionnaires de contrats
- ⇒ Conseillers juridiques
- ⇒ Auditeurs techniques et financiers
- ⇒ Contrôleurs et régulateurs des marchés publics

et de façon générale, tout professionnel salarié des organismes publics ou privés et tout expert-consultant impliqué dans la préparation, l'exécution, le contrôle à priori ou la régulation des marchés publics.

Coût de la formation

150.000 Francs CFA Hors Taxes/participant

Ce montant comprend :

- ⇒ Un support de cours Microsoft PowerPoint ©
- ⇒ Des études de cas
- ⇒ Un recueil de iurisprudence
- ⇒ Un modèle financier sous Microsoft Excel ©
- ⇒ Une clé USB de 10 Go
- ⇒ Un déjeuner et une pause café
- ⇒ Une attestation de formation

Le nombre de places est limité à 15 et les inscriptions seront reçues jusqu'au mercredi 16 Juin 2021 au plus tard.

Présentation de la formation

L'exécution des marchés de travaux publics débouche très souvent sur un contentieux aux conséquences financières difficiles à évaluer ex-ante, aussi bien pour les maîtres d'ouvrages que pour les entreprises titulaires de ces marchés. Parmi les différents motifs de contentieux, les plus fréquents sont la prolongation des délais d'exécution, l'ajournement, les nouveaux prix, la variation en plus ou en moins de la masse initiale, la révision/actualisation des prix du marché, etc... Cependant, les maîtres d'ouvrages et les entreprises, par méconnaissance des principes régissant les contentieux, perdent généralement l'opportunité d'obtenir une indemnisation pour la réparation d'un préjudice subi, juste parce que la preuve du caractère personnel, certain et direct dudit préjudice n'est pas convenablement établie, ou son montant n'a pas été correctement évalué. La présente formation a l'ambition de doter les participants de connaissances, techniques, stratégies et outils leur permettant de réduire les risques de contentieux et de les gérer de façon optimale en cas de survenance.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables :

- ⇒ de définir les différents motifs de réclamations, de comprendre leurs causes et les différentes techniques utilisées pour réduire leur risque de survenance
- ⇒ d'établir et/ou d'analyser un mémoire en réclamation
- ⇒ d'utiliser judicieusement à travers des cas pratiques les connaissances acquises dans le cadre de la formation

Méthodes pédagogiques

La démarche générale d'animation de la formation sera axée sur les échanges pratiques et le partage d'expériences. Il s'agit d'une démarche opérationnelle, orientée vers le renforcement des connaissances à partir de concepts et outils clés utiles et illustrée par des exercices et cas concrets individuels et/ou en groupe mettant en évidence le lien entre les notions et outils enseignés et leur utilisation concrète dans les pratiques professionnelles. Les participants sont invités à venir avec des documents de travail en lien avec le thème de la formation afin que les exemples soient tirés également de leur expérience professionnelle.

Les cas pratiques qui seront proposés aux participants sont des différends ayant fait l'objet d'un règlement à l'amiable, d'arbitrage ou de procédure contentieuse devant les cours et tribunaux. Une documentation technique de base sera mise à la disposition des participants à cet effet, notamment les CCAG travaux, des extraits de procès-verbaux de conciliation et la jurisprudence constituée de décisions de justice pertinentes relativement aux cas traités.

Enfin, un modèle financier paramétrable développé sous Microsoft Excel © par le formateur sera utilisé pour automatiser les calculs permettant de déterminer le montant des préjudices à réclamer au maître d'ouvrage ou de vérifier les montants demandés par l'entreprise. Cet outil qui sera accompagné d'un guide d'utilisation sera gracieusement offert aux participants qui pourront également bénéficier gratuitement au niveau du centre de formation de CTS MANAGEMENT d'une séance de renforcement de 3 à 4 heures.



LA GESTION DES RECLAMATIONS DANS LES MARCHES DE TRAVAUX

Programme résumé

I—Les motifs de réclamation

Il s'agira de procéder à un inventaire des motifs de réclamation les plus courants, d'en définir pour chacun les causes, les liens éventuels et les mesures à mettre en œuvre pour en réduire le risque de survenance ou en éviter la responsabilité. Une fiche pratique sera conçue par motif de réclamation et comprendra des rubriques telles que (i) la description, (ii) causes et responsabilités, (iii) mesures de prévention, (iv) nature des préjudices potentiels et moyens pour en prouver le caractère personnel, certain et direct, (v) modalités de détermination du montant des préjudices, (vi) éléments de jurisprudence.

II-L'établissement du mémoire en réclamation

Cette partie de la formation traitera du processus d'établissement du mémoire. Une méthodologie comprenant une check-list exhaustive sera développée et les études de cas qui seront organisés sous forme de travaux de groupe permettront aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises tout au long de la formation. Un accent particulier sera mis sur la rédaction du mémoire et les délais de soumission par l'entreprise et d'instruction par le maître d'ouvrage.

III—L'instruction du mémoire en réclamation

Cette dernière partie des sera axée sur les techniques de vérification à mettre en œuvre par le maître d'ouvrage ou le « contrôle qualité » de l'entreprise afin de s'assurer de la recevabilité du mémoire. Les procédures de conciliation et d'arbitrage seront également abordées. Des études de cas adaptées seront proposées aux participants à travers des exercices de simulation.

Présentation de l'animateur

Mr Cheikh Tidiane SENE, spécialiste de la formation des adultes, est un professeur certifié en Techniques Quantitatives de Gestion de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP) de l'Université de Dakar, qui capitalise une expérience de plus de 20 ans dans la formation de cadres d'entreprises publiques et privées. Il est également certifié en Partenariats Public-Privé, Project Finance, Modélisation financière, Régulation et Management des sociétés concessionnaires de services publics et Droit des contrats de l'Institute for Public-Private Partnerships (IP3) de Washington, District of Columbia (USA). Il a animé plusieurs séminaires de haut niveau, notamment en gestion de projet, finance, partenariats public-privé, contrôle de gestion, comptabilité, etc... Il a occupé les fonctions de Directeur Financier tant du côte de l'entreprise de BTP que de la maîtrise d'ouvrage publique. Et à ces occasions, il a eu l'opportunité de piloter plusieurs dossiers de réclamation Il est présentement le Directeur du Cabinet CTS MANAGEMENT spécialisé en Management de projet et Partenariats Public-Privé, qui conseille plusieurs maîtres d'ouvrages publics et entreprises de BTP dans l'élaboration ou l'instruction de mémoires en réclamation.

Ils nous ont fait confiance







































































Nos prochaines formations dans la gamme BTP (2ème trimestre 2021)

⇒ 08 Juillet : Le décompte général et définitif

⇒ 05 Août : L'actualisation et la révision des prix dans les marchés de BTP

⇒ 09 Septembre : Les garanties et cautions dans les marchés de BTP

CTS MANAGEMENT

Téléphone : +221 33 864 00 50 Email : ctsm@groupects.sn

Horaires de bureau :

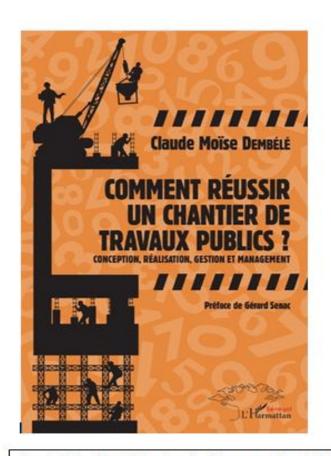
⇒ Lundi au Jeudi : de 07 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

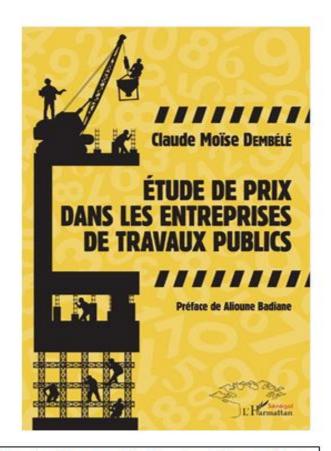
⇒ Vendredi : de 07 h 30 à 13 h 30

Les participants recevront gratuitement les deux ouvrages de référence ci-après en versions numériques :

- Comment réussir un chantier de BTP
- L'étude de pris dans les entreprises de BTP

Auteur : Claude Moise Dembélé (cf présentation ci-après)





Claude Moise Dembélé est un ingénieur en génie civil, bâtiments et travaux publics. Directeur du Bureau d'études PRO-Conseils BTP, il capitalise une expérience de plus de 48 ans de bureau d'études et de suivi de chantier de travaux publics, de génie civil, de travaux maritimes et fluviaux, d'hydraulique et d'assainissement, et d'aménagement hydro-agricoles. Il est également spécialiste en passation des marchés publics et en gestion de contrats.